

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 75-1041/SG/FP portant mise à la disposition du Chef de District de Djibouti d'un brigadier de Police

n° 75-1041/SG/FP

Ministère  
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication  
3 juin 1975

Numéro JO  
n° 12 du 25/06/1975

Date du numéro  
25 juin 1975

### TEXTE INTÉGRAL

M. Robert Guisset, brigadier de police, est, pour compter du 14 mai 1975, date de son arrivée dans le Territoire, mis pour emploi, à la disposition du chef de District de Djibouti (Ministère de l'Intérieur et des Affaires musulmanes) pour l'encadrement du détachement de sécurité publique du District de Djibouti. La dépense est imputable au budget de l'Etat.